

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE 2022
18 mars 2023- Espace Nautique de Hyères

09h00 à 10h00 : Accueil des représentants des clubs et établissements

- 43 structures représentées
- 140 présents ou représentés au vote

Invités présents :

Monsieur Jean- Luc DENECHAU, Président de la FFVoile
Monsieur Hervé LIBERMAN, Conseiller Régional et Président du CROS Sud

10h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022

Une minute de silence est observée en hommage à M. Pierre-André POIRIER, Président du YC Cavalaire, qui nous a quitté cette année.

- **Adoption du présent ordre du jour et de la question écrite :**
Délibération 1 : le présent ordre du jour est adopté à l'unanimité des délégués présents ou représentés
- **Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 05 mars 2022**
Délibération 2 : le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 du 05 mars 2022 est adopté à l'unanimité des délégués présents ou représentés
- **Rapport moral du Président.**
Le rapport moral du Président est applaudi. Il est annexé au présent PV.
- **Ont été ensuite exposés les rapports suivants (Annexés au présent PV)**
 - Rapport financier du trésorier.
 - Présentation du bilan comptable par Monsieur Jean-Pierre COSTAMAGNA, Expert-comptable :
 - Rapport du commissaire aux comptes : Monsieur Édouard LOMPRES.

➤ **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Délibération 3 : Après avoir pris connaissance du rapport financier du trésorier, de l'expert-comptable, et du rapport du CAC, l'AG approuve à l'unanimité des délégués présents ou représentés, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

➤ **Approbation du rapport du trésorier sur la gestion de l'association et approbation de la situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et quitus de l'exécution du mandat aux membres du conseil d'administration**

Délibération 4 : Le rapport du trésorier sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le quitus de l'exécution du mandat aux membres du conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

➤ **Adoption des budgets prévisionnels 2023 et 2024, et des cotisations clubs 23.**

Délibération 5 : Adoption, à l'unanimité des délégués présents ou représentés, des budgets prévisionnels 2022 et 2023

Délibération 6 : Les modifications suivantes sont apportées aux cotisations des clubs

- 230€ pour les clubs ayant jusqu'à 125 licenciés
- 345€ pour les clubs ayant entre 125 et 250 licenciés
- 455€ pour les clubs ayant plus de 250 licenciés.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité

➤ **Election des représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Voile**

- Sont élus représentants des Associations de la Ligue à L'Assemblée Générale de la FF Voile, à l'unanimité moins une abstention, les candidats suivants :


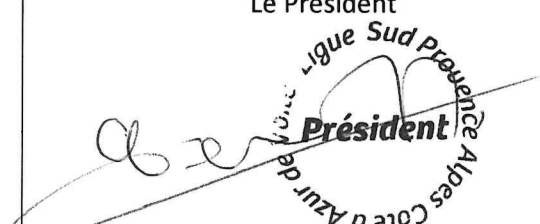
○

| nom | prénom | club |
|------------|-----------------|--------------------|
| CASTE | Pierre | CV Martigues |
| CHURET | Jean-Pierre | SN La Ciotat |
| CUTUGNO | jean-François | Y C Cannes |
| DANIEL | Jean Renaud | YC Sablottes |
| LE BACQUER | Claude | SN MOUISSEQUES |
| PEBEREL | Nathalie | YC Porquerolles |
| PENN | Marie Gabrielle | Cannes Jeunesse |
| PORPORA | Massimo | La Pelle MARSEILLE |
| ROUSSANGE | Paul | YCPR |
| VIELLE | Aline | CN Croisette |
| VIDAL | Claude | SN Bandol |
| RITTER | Philippe | YCVL |
| TEISSIER | Geneviève | CNTL |
| SANTENE | Gérard | YC Sablottes |

- **Renouvellement au CA** : Mme Maribeth RICHERME étant démissionnaire, Mme Leila ANENE se présente. Elle est élue au Conseil d'Administration à l'unanimité.
- **Réponse aux questions écrites** : une question est posée sur la baisse des licences adultes habitables. M. LE BACQUER fait remarquer que cette baisse peut correspondre à l'arrivée de nouveaux supports donc un changement des pratiques. Toutefois l'effort est fait sur le secteur habitable, en particulier avec l'acquisition des J70. M. LE BACQUER ajoute qu'un atelier « habitable » est proposé à l'issue de l'AG et invite l'auteur de la question à y participer
- **Interventions des invités** :
 - Monsieur Jean Luc DENECHAU , FFVoile : Celui-ci adresse ses Félicitations à la ligue SUD, 1ère de France, et rappelle l'AG de la FFVoile la semaine suivante. IL évoque également la féminisation nécessaire des instances, prévue dans la Réforme du sport, ainsi que les réformes statutaires et des titres en cours d'élaboration.
 - Monsieur Hervé LIBERMAN, Conseil régional- CROS : celui-ci réaffirme le soutien régional à la promotion de la voile en région SUD, 3ème sport régional qui accueille les JO et adresse ses également ses félicitations à la ligue Sud
- **Interventions diverses** : de M JP MANNESTATTER, président de la CRA, à propos de l'arbitrage, et de Mme Delphine BIJVOET, sur la voile au féminin.
- **Exposés des responsables de secteurs ou commissions**
 - Les différents exposés sont consultables en ligne : <https://www.voilesud.fr/2023/03/13/assemblee-generale-de-la-ligue-2023/>

La séance est levée par le Président à 12h15

Fait à La Seyne/Mer le 23 mars 2023

| | |
|---|---|
| <p>Le Secrétaire Général</p>  <p>Secrétaire général</p> <p>Jean Renaud DANIEL</p> | <p>Le Président</p>  <p>Président</p> <p>Claude Le BACQUER</p> |
|---|---|